



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023**

-

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS**

**21/06/2023** - Signature d'un marché avec la société SAREPS - 35, route d'Orléans - BP 22 - 45 150 JARGEAU - pour la réalisation de travaux de réfection de la résine du bassin de la Piscine des Chirons pour un montant de 99 050€ HT, soit 118 860€ TTC.

**22/06/2023**- Signature d'un avenant au marché de construction de la station d'épuration de l'Île d'Olonne pour un montant de 24 535,99 euros HT.

**22/06/2023** - Octroi d'une autorisation temporaire d'occupation du domaine public à la Ville des Sables d'Olonne pour l'installation de stands et Van OTLS sur la place du Vendée Globe, dans le cadre de l'organisation de la manifestation « Enjoy Ocean Festival », du 23 juin à 9h au 26 juin 2023, à 20h.

**25/06/2023**- Signature des marchés relatifs à la construction des vestiaires des Chirons avec les entreprises suivantes :

\* Lot 1 (Terrassement - VRD - Espaces verts): STRAPO, 85180 LES SABLES D'OLONNE pour le montant d'offre contrôlé de 42.309,50 € HT ou 50.771,40 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 2 (Gros-œuvre): SARL AGESIBAT, 85190 AIZENAY, pour un montant de 394.365,68 € HT ou 470.421,94 € TTC ;

\* Lot 3 (Charpente métallique): SOCOM, 85340 LES SABLES D'OLONNE, pour le montant d'offre contrôlé de 51.183,00 € HT ou 61.419,60 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 4 (Étanchéité): SMAC, 44220 COUERON, pour un montant de 103.027,70 € HT ou 123.633,24 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 5 (Enduit extérieur): VENDEE FACADE, 85430 LES CLOUZEUX pour un montant de 24.999,22 € HT ou 29.999,06 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 6 (Menuiserie extérieure aluminium): SERRURERIE LUCONNAISE, 85403 LUCON, pour un montant de 74.132,00 € HT ou 88.958,40 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 7 (Serrurerie): SOCOM, 85340 LES SABLES D'OLONNE, pour un montant de 67.586,78 € HT ou 81.104,14 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 8 (Menuiserie intérieure bois): MENUISERIE BIAUD, 85480 BOURNEZEAU, pour un montant de 49.468,58 € HT ou 59.362,30 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 9 (Cloisons sèches - plafonds plaque de plâtre): MENUISERIE BIAUD, 85480 BOURNEZEAU, pour un montant de 48.455,16 € HT ou 58.146,19 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 10 (Carrelage - faïences): SARL TOUZEAU, 85190 AIZENAY, pour un montant de 61.370,70 € HT ou 73.644,84 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 11 (Revêtement de sol souple): ABC Revêtements, 85000 MOUILLERON LE CAPTIF, pour un montant de 7.861,00 € HT ou 9.433,20 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 12 (Peinture): EVPR, 85170 DOMPIERRE SUR YON, pour un montant de 19.792,54 € HT ou 23.751,05 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 13 (Électricité): SARL EMI, 85800 GIVRAND, pour un montant de 54.583,87 € HT ou 65.500,64 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 14 (Chauffage - Ventilation): SNCV Ouest, 85000 LA ROCHE SUR YON, pour un montant de 117.800,00 € HT ou 141.360,00 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 15 (Plomberie – Sanitaires): SNCV Ouest, 85000 LA ROCHE SUR YON, pour un montant de 77.800,00 € HT ou 93.360,00 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 17 (Nettoyage): ODI SERVICE PRO, 85000 LA ROCHE SUR YON, pour un montant de 1.260,00 € HT ou 1.512,00 € TTC (20% TVA) ;

**22/06/2023** – Signature de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public n° 3bis par laquelle la SCI VENDEE INVESTISSEMENT IMMOBILIER, dont le siège social est situé à l'Aérodrome de la Lande, 14 rue du Petit Versailles - 85180 Les Sables d'Olonne, représentée par son gérant Monsieur Pierre-Yves EUGENE, a été autorisée à occuper temporairement le domaine public de l'aérodrome de la Lande, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 décembre 2024. L'occupation est consentie pour une superficie de 1 200 m<sup>2</sup>, pour l'activité suivante : parking pour véhicules. L'autorisation d'occupation du domaine public est délivrée moyennant une redevance annuelle de 1080€ HT.

**22/06/2023** – Octroi d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public accordée à titre gratuit à l'association *Les Sables d'Olonne Vendée Course au Large*, sise la CFM - allée du Frère Maximin - 85100 Les Sables d'Olonne, sur la place du Vendée Globe, pour l'implantation de 4 stands paraluie et d'un chapiteau de 96 m<sup>2</sup>, dans le cadre de l'organisation de l'évènement « Les Sables Horta », du 19 juin au 18 juillet 2023 (montage et démontage compris).

L'occupation concerne un emplacement de 500 m<sup>2</sup>.

**25/06/2023** – Signature des avenants aux marchés suivants relatifs à la construction du Chais des Marins :

Lot 1 – *Aménagements extérieurs – VRD – Eiffage* :

Montant initial 124 947,70 € HT

Avenant : + 7 011,25 € HT (canalisations et fourreaux supplémentaires, remplacement tabouret ...)

Lot 2 – *Gros œuvre – Jacques Laurent* :

Montant initial 485 000 € HT,

Avenant : - 6652,85€ HT (modifications plateforme)

Lot 4 – *Couverture bardage – Batitech* :

Montant initial 152 132,05 € HT,

Avenant : -420 € HT (travaux supplémentaires couverture)

Lot 5 – *Ravalements – Aucher* :

Montant initial 11 142 € HT,

Avenant +300 € HT (couches vernis supplémentaires)

Lot 7 – *Menuiserie intérieure – Gaborieau* :

Montant initial 22 691,76,

Avenant 1 : +1032 € HT (modifications ouvertures) ;

Avenant 2 + 711 € HT (pose champs et impostes)

Montant initial de l'opération : 1 063 589,50 € HT ;

Montant après avenants : 1 066 400,65 € HT

**25/06/2023** – Signature du marché subséquent n°3 relatif aux travaux de reprise d'enrobés sur les communes de l'Agglomération, avec la société EIFFAGE (44 La Chapelle sur Erdre) por la somme de 210 588,10 € HT soit 252 705,75 € TTC .

**27/06/2023** - Signature d'un avenant autorisant la sous-location, concernant l'occupation de la SARL GWEN MARINE, Terre-pleins 3 Port Olona, pour une redevance annuelle de 7 740 euros TTC.

**28/06/2023** - Octroi d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit à la société IronMan France, sur la place du Vendée Globe pour l'organisation de l'IronMan 70.3 Les Sables d'Olonne - Vendée 2023, du 28 juin au 4 juillet 2023.

L'occupation concerne un emplacement de 10 000 m<sup>2</sup>.

**28/06/2023** - Signature du devis de l'Entreprise BODARD -CONSTRUCTION MODULAIRE - ZA SUD -CS 20010 - RUE DE L'OCEAN - 85150 LA MOTHE ACHARD pour la fourniture et la pose de deux modulaires à la déchetterie des Sables d'Olonne, pour la somme de 33 450,88 € HT (soit 40 141,06 € TTC).

**28/06/2023** - Exercice du droit de préemption urbain sur le bien sis 39 rue de la Merlatière sur la commune de Saint-Maturin (85150), d'une surface de 8 226 m<sup>2</sup>, cadastré 250 AE 201, moyennant le prix de 295 000.00 € + 18 000.00 € de frais d'agence + frais de notaire.

**29/06/2023** - Signature de 4 conventions pour l'occupation de l'aire des grands passages sis Les Soulardieres, avec les chefs de groupe de chaque rassemblement, selon le planning suivant :

- du 23 juillet au 30 juillet 2023,
- du 30 juillet au 13 août 2023,
- du 13 août au 20 août 2023,
- du 2 juillet au 16 juillet 2023.

**30/06/2023** - Création d'une régie de recettes et d'avances auprès de la direction « Support logistique et matériel ».

**30/06/2023** - Signature d'un bon de commande auprès de la société Nirwana - sise 30 avenue Ferdinand de Lesseps 91420 MORANGIS - pour le remplacement des serveurs NAS01 et NAS02, pour un montant de 14 460,00€ HT (soit 17 352,00€ TTC).

**30/06/2023** - Signature d'un avenant n°4 prolongeant d'un an la convention du 8 juillet 2019 par laquelle la communauté d'agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération met à la disposition de la Ville des Sables d'Olonne un véhicule fourgon électrique immatriculé FG-461-YR, moyennant une participation annuelle de 9 146,32 € HT de la Ville des Sables d'Olonne.

**30/06/2023** - Signature d'une convention avec le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (SyDEV) portant sur la réalisation d'une étude « d'aide à la décision énergie renouvelable » portant sur un réseau de chaleur bois énergie. Le coût de l'étude est évalué à 5 040€ TTC, dont 20 % reste à la charge de la collectivité, soit 1 008€ TTC.

**30/06/2023** - Signature d'un contrat de prêt avec la NEF d'un montant de 4 000 000 € pour le financement des investissements prévus en 2023. Les conditions sont les suivantes :

- Montant du financement : 4 000 000 €
- Prêt à taux fixe de 15 ans : 3,60 % sur la durée du prêt.
- Versement en 1 fois, dans un délai de 4 mois
- Échéances trimestrielles constantes à terme échu
- Remboursement par virements de la commune sur le compte de la Nef ou par prélèvement

- Frais de dossier : 0,1% du montant du prêt HT
- Perception d'indemnités de remboursement anticipé de 3% du montant remboursement.

**30/06/2023** - Signature d'une convention d'occupation temporaire entre l'Agglomération des Sables d'Olonne et le Conseil départemental de la Vendée concernant des locaux relevant du domaine public sis au 5 rue des Artisans – ZA les Bajonnières – 85340 L'ILE D'OLONNE pour 2 ans à partir du 1er avril 2023, reconductible 2 fois, soit 6 ans, moyennant une redevance annuelle s'élevant à la somme de 6200,88 € à laquelle s'ajoute chaque mois une provision sur charges (eau, d'électricité et d'entretien des locaux), estimée à 130 €.

JUILLET 2023
--------------

**03/07/2023** - Signature d'une convention de mise à disposition auprès de la SPL Destination Les Sables d'Olonne Agglomération, sise 36 Rue Nicot, 85100 Les Sables-d'Olonne, du système d'information géographique communautaire « Géo », moyennant la somme annuelle de 100€, pour une durée d'un an, du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

**05/07/2023** - Signature d'un avenant prolongeant de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025 et autorisant la sous-location, de l'occupation de la SARL ROBIN MARINE, Terre-pleins 1 Port Olona.

**05/07/2023** - Octroi à l'association des Sports Nautiques Sablais d'une autorisation d'occupation du domaine public à titre gratuit sur le parking de la Capitainerie du Port Olona, pour la tenue de la Course Olona Cup, du 12 juillet, 8h, au 19 juillet 2023, 18h (montage et démontage compris).

L'occupation concerne un emplacement de 1 300 m<sup>2</sup>.

**06/07/2023** - Signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architecture OAU, concernant les travaux d'aménagement du centre de formation des métiers de la mer pour un montant de 25 870 € HT, soit 31 044 € TTC.

**\*06/07/2023** - Signature d'un marché avec la société QUALICONSULT, Vélizy Plus 1 bis rue du Petit Clamart, bât E, 78941 VELIZY (SIRET : 403 200 256 00440) pour le montant d'offre contrôlé de 7.280,00 € HT ou 8.736,00 € TTC (20% TVA) pour une mission de coordination de la sécurité et protection de la santé pour la réalisation d'un parking relais et Office de tourisme à la Vannerie Nord (Ilot E).

**\*06/07/2023** - Signature d'un marché avec la société SOCOTEC Construction, 5 place des Frères Montgolfier, 78000 GUYANCOURT (SIRET : 834 157 513 00922) pour le montant d'offre contrôlé de 18.741,00 € HT ou 22.489,20 € TTC (20% TVA), pour la réalisation d'un parking relais et Office de tourisme à la Vannerie Nord (Ilot E).

**06/07/2023** - Attribution d'un marché d'études environnementales et réglementaires pour la construction du parking relais et de l'aire événementielle à la Vannerie Nord à l'entreprise ARTELIA, 16 rue Simon Veil, 93400 SAINT OUEN SUR SEIN pour le montant d'offre contrôlé de 5.600,00 € HT soit 6.720,00 € TTC. La SPL Destination les Sables d'Olonne sera mandataire de l'Agglomération dans cette opération.

**06/07/2023** - Signature d'un contrat de prêt d'un montant de 10 000 000 euros auprès de la Caisse des Dépôts pour la construction d'un équipement sportif performant intégré au projet ARENA. Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- Ligne du Prêt : prêt secteur public local Relance Verte
- Montant : 10 000 000 euros
- Durée d'amortissement : 25 ans
- Périodicité des échéances : Trimestrielle
- Index : Livret A (LA)
- Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,40 %
- Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA
- Amortissement : prioritaire
- Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
- Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- Typologie Gissler : 1A
- Commission d'instruction : 0,06 % (6 points de base) du montant du prêt

**11/07/2023** – Signature des marchés relatifs à la requalification du complexe des Chirons en parc paysager et sportif avec les entreprises suivantes :

\* Lot 1 (Terrassements) : SOFULTRAP, 85250 SAINT-FULGENT pour le montant d'offre contrôlé de 363.477,00 € HT ou 436.172,40 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 2 (Infrastructures sportives) : SPORTINGSOLS, 85250 SAINT-FULGENT pour un montant de 1.644.753,16 € HT ou 1.973.703,79 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 3 (Voirie – Réseaux divers) : CHARIER TP SUD, 85000 LA ROCHE SUR YON, pour le montant d'offre contrôlé de 572.996,34 € HT ou 687.595,60 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 4 (Aménagement paysagers et cheminements) : ARBORA, 49660 TORFOU SEVREMOINE pour un montant de 1.639.769,81 € HT ou 1.967.723,77 € TTC (20% TVA) ;

\* Lot 5 (Enduit extérieur): ARBORA, 49660 TORFOU SEVREMOINE pour un montant de 838.694,00 € HT ou 1.006.432,80 € TTC (20% TVA) ;

Le montant total des travaux est de 5.059.690,31 € HT ou 6.071.628,37 € TTC (20% TVA).

**12/07/2023** – Non-préemption des 6 actions n° 739 à 744 de la SA du Port Olona qui donnent jouissance à l'anneau A60 de type 04 à 06 mètres dont le prix de vente est fixé à 6 000 €.

**12/07/2023** - Non-préemption des 6 actions n° 1964 à 1969 de la SA du Port Olona qui donnent jouissance à l'anneau F83 de type 04 à 06 mètres dont le prix de vente est fixé à 1 000 €.

**12/07/2023** - Non-préemption des 11 actions n° 3275 à 3285 de la SA du Port Olona qui donnent jouissance à l'anneau C40 de type 08 à 10 mètres dont le prix de vente est fixé à 13 000 €.

**20/07/2023** - Non-préemption des 6 actions n° 2691 à 2696 de la SA du Port Olona qui donnent jouissance à l'anneau G12 de type 04 à 06 mètres dont le prix de vente est fixé à 5 500 €.

**20/07/2023** - Signature du bon de commande de la société ECOLOAD – 170 rue de Chatagnon – 38430 MOIRANS – pour l'achat d'une station de recharge pour vélos électriques, pour la somme de 17 529,50€ HT soit 21 035,40 € TTC.

**25/07/2023** - Signature du bail dérogatoire avec la société FB CONSEIL dont le siège social est situé 6 rue du Chacille 85340 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Franck BROSSARD, pour la location du bureau n°4 de la Pépinière d'entreprise, sis 6 Impasse Isaac Newton Bâtiment C - 85340 Les Sables d'Olonne, d'une superficie de 17,65 m<sup>2</sup>. Le bail est consenti pour une durée de 11 mois, soit du 1er août 2023 au 1er juillet 2024. Le loyer mensuel est fixé à 365 € HT (266,16 € HT loyer + 98,84 € HT charges).

En cas de prolongation de la durée du bail, le loyer mensuel augmentera progressivement de 10 % chaque année, à date anniversaire du bail.

**25/07/2023** – Signature d'un bail dérogatoire avec l'association SAPOVAYE dont le siège social est situé 22 rue Saint Pierre 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour la location de l'atelier n°8 de la Pépinière Actilonne, 2 allée Titouan Lamazou, Parc Actilonne - 85340 Les Sables d'Olonne, d'une superficie de 145,00 m<sup>2</sup>.

Le bail est consenti pour une durée de 11 mois, soit du 1<sup>er</sup> août 2023 au 30 juin 2024. Le loyer mensuel est fixé à 339,30 € net de TVA.

**25/07/2023** – Signature d'un bail dérogatoire, avec la société FURUNO, sise 12 avenue de la Grande Semaine Vert Castel 2 – 33700 MERIGNAC CEDEX, représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Didier BUREAU, mettant à disposition le hall n°7 du Village Nautique, d'une superficie de 221,0 m<sup>2</sup>, situé rue du Docteur Charcot- 85340 Les Sables d'Olonne.

Le bail est consenti pour une durée de 12 mois, du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024. Le montant du loyer mensuel est fixé à 1 502,80 €.

**28/07/2023** – Attribution du marché de travaux pour la construction du complexe sportif et culturel les Sables d'Olonne Arena : Lot 8b (Revêtements de sol souples / durs) : GROUPE VINET, 5 avenue de la Loge, 86060 POITIERS (SIRET : 344 869 334 00112), pour un montant de 534 154,60 € HT ou 640 985,52 € TTC (TVA 20%).

**28/07/2023** – Mise à disposition des équipements sportifs communautaires aux usagers (associatifs, scolaires, etc.) en ayant fait la demande, pour l'année scolaire et sportive 2023-2024, selon une répartition ayant pour objectif de satisfaire l'intérêt général. Les mises à disposition seront formalisées par des conventions, pour une durée du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024, pour les équipements partagés selon la tarification adoptée par l'Agglomération par délibération en date du 5 mai 2022, et du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 pour les équipements exclusifs.

**28/07/2023** – Signature du marché subséquent n°2 relatif à l'acquisition de 2 véhicules légers électriques d'occasion pour un montant total de 34 316,66€ HT (hors coût de la carte grise) avec Clara Automobile.

**04/08/2023** – Non-préemption des 9 actions n° 1128 à 1136 de la SA du Port Olona qui donnent jouissance à l’anneau D98 de type 06 à 08 mètres dont le prix de vente est fixé à 9 000 €.

**04/08/2023** – Non-préemption des 6 actions n° 2451 à 2456 de la SA du Port Olona qui donnent jouissance à l’anneau G4 de type 04 à 06 mètres dont le prix de vente est fixé à 5 000 €.

**04/08/2023** – Signature d’un le marché subséquent n°2 relatif à l’acquisition de 2 véhicules utilitaires Renault Master pour un montant unitaire de 37 310,40 € HT soit un total de 74 620,80€ HT (hors coût de la carte grise) soit 89 860,32 € TTC avec RENAULT LES SABLES.

**10/08/2023** – Sollicitation de deux subventions respectivement de la Région Pays de la Loire et de l’Agence de l’Eau Loire Bretagne pour la réalisation des travaux restauration du cours dans son thalweg, de reméandrage, de débroussaillage, de retrait d’embâcles (passerelle, arbres...) et reconstruction d’un ouvrage de franchissement sur site de la Méronnière à Vairé dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques.

Il est demandé une subvention allant jusqu'à hauteur de:

- 50% pour l'Agence de l'Eau, du montant TTC, soit environ 49 892€ maximum,

- 30% pour la région Pays de la Loire, du montant TTC, soit environ 29 935€ maximum.

Le montant des travaux, estimé à 99 784€ TTC est inscrit au budget 2023 de l’Agglomération des Sables d’Olonne.

**10/08/2023** – Signature du marché relatif aux travaux de restauration de l'hydromorphologie de l’Auzance sur le site de la Méronnière – communes des Achards, Vairé et St Julien des Landes, avec la société COLAS (85180) pour un montant global de 122 901,95 € HT (soit 147 482,345 € TTC).

**10/08/2023** – Signature du marché subséquent n°3 relatif à l’acquisition d’un véhicule utilitaire 3,5 tonnes avec benne, coffre et montes jumelées Renault Master pour un montant de 37 441,80 € HT soit 44 930,16€ TTC avec RENAULT LES SABLES.

**11/08/2023** – Signature du devis et contrat de la société GRDF – 6 rue de Condorcet – 75009 PARIS – concernant le raccordement au réseau de distribution de gaz naturel des futurs club house et vestiaires des Chirons, pour la somme de 8 104,14 € HT (soit 9 724,97 € TTC).

**11/08/2023** – Signature d’un contrat de services avec la société CIRIL GROUP – 49 avenue Albert Einstein BP 12074 69603 VILLEURBANNE CEDEX – pour la maintenance des logiciels Civil Net Finances et Civil Net RH du 01/01/2023 au 31/12/2023, pour la somme de 12 942,00 € HT (soit 15 530,40€ TTC).

**11/08/2023** – Ester en justice à la suite du refus par la SAS Les Ailes Vendéennes de quitter la parcelle cadastrée Section 060 D n°1623, qu’elle occupe sans titre depuis le 21 juin 2023, et dont la prolongation de l’occupation lui a été refusée le 14 juin 2023. Maîtres Wistan PLATEAUX et Antoine PLATEAUX du Publi-Juris, sont mandatés pour défendre les intérêts de la collectivité.

**11/08/2023** - Non-préemption des 6 actions n° 3710 à 3715 de la SA du Port Olona qui donnent jouissance à l’anneau G67 de type 04 à 06 mètres dont le prix de vente est fixé à 5 000 €.



**11/08/2023** - Non-préemption des 6 actions n° 4219 à 4222 et 4458 à 4459 de la SA du Port Olona qui donnent jouissance à l'anneau F105 de type 04 à 06 mètres dont le prix de vente est fixé à 1 €.

**18/08/2023** - Signature du marché relatif à l'étude de faisabilité cyclable pour le déploiement du Plan vélo 2025 avec le cabinet IRIS CONSEIL (33 Cenon) pour un montant de 31 875 € HT soit 38 250 € TTC.

**28/08/2023** - Acceptation de l'indemnisation d'un montant de 4 596,79€ adressée le 21 août 2023 par la compagnie SMACL Assurances, par virement bancaire sur le compte de l'Agglomération, correspondant au remboursement partiel des travaux à réaliser dans le cadre des sinistres ayant affecté l'ascenseur de Numerimer.

**28/08/2023** - Octroi d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit à l'association de pêche sportive en mer (ASPSM), dont le siège social est situé Bureau de Port Olona, 1 Quai Albert GERBAULT, représentée par RAIMBAUD Bernard, une autorisation d'occupation du domaine public sur la place et le parking du Vendée Globe, pour l'organisation de l'événement « Challenge Thon Rouge », du 26 août 2023 10h au 27 août 2023 18h.

L'occupation concerne un emplacement de 900 m<sup>2</sup>.

**28/08/2023** - Signature d'un devis de la société ÉLECTRE - 35 rue Grégoire de Tours 75279 PARIS Cedex 06, pour la consultation illimitée et l'export de notices destinées aux supports des médiathèques et du conservatoire de musique, pour la somme de 10 750,00€ HT (soit 12 900,00€ TTC).

**30/08/2023** - Signature d'une convention de mise en place d'un observatoire des loyers avec l'ADILE de Vendée, association agréée par l'État dont le siège social est au 33, rue de l'Atlantique, 85000 LA ROCHE SUR YON, représentée par Mme Christine RAMBAUD-BOSSARD, pour une durée d'un an, reconductible tacitement dans la limite de 3 années, pour un montant de 5 000 € TTC/an.

**30/08/2023** - Signature d'une convention de mise en place d'un observatoire local de l'habitat avec l'ADILE de Vendée, association agréée par l'État dont le siège social est au 33, rue de l'Atlantique, 85000 LA ROCHE SUR YON, représentée par Mme Christine RAMBAUD-BOSSARD, pour une durée d'un an, reconductible tacitement dans la limite de 3 années, pour un montant de 5 000 € TTC/an.

**30/08/2023** - Signature d'un bon de commande auprès de la société SCIPLINE - sise 49 RUE Léonard Jarraud 16000 ANGOULÊME - pour la mise en place d'une nouvelle solution de sauvegarde et d'archivage haute capacité. Ce système est entièrement automatisé et fonctionne hors ligne, pour la somme de 9 478,85 € HT (soit 11 374,62 € TTC).

SEPTEMBRE 2023
----------------

**01/09/2023** - Signature de l'avenant n°2 à la convention d'occupation des halls au sein du Village nautique, avec l'association "Les Sables d'Olonne Vendée Course au Large" représentée par Joël ZANONI, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé au Centre de Formation aux métiers de la Mer, Allée du frère Maximin, 85100 Les Sables d'Olonne, modifiant: l'article 10, en ajoutant le hall n°7 d'une superficie de 2212 m<sup>2</sup> aux espaces déjà mis à disposition (halls 1-2-3), et l'article 5, en ajoutant le tarif mensuel du hall n°7 à 850€, sur la même base du prix au m<sup>2</sup> que les autres halls (3,85€/m<sup>2</sup>).

**04/09/2023** - Signature d'un bail dérogatoire, avec la société FURUNO, sise 12 avenue de la Grande Semaine Vert Castel 2 - 33700 MERIGNAC CEDEX, représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Didier BUREAU, mettant à disposition le hall n°5 du Village Nautique, d'une superficie de 392,0 m<sup>2</sup>, situé rue des Bossis- 85340 Les Sables d'Olonne.

Le bail est consenti pour une durée de 12 mois, du 18 septembre 2023 au 17 septembre 2024.  
Le montant du loyer mensuel est fixé à 2 665,60€.

Cette décision annule et remplace la décision du 25 juillet 2023 autorisant la signature du bail dérogatoire.